

 ∞ MUSEE ET CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BIODIVERSITE, BEAUTOUR / LA ROCHE SUR YON / 85 $\,\infty$

∞ Fiche d'identité ∞

Programme Réalisation du Centre Beautour : musée et centre de recherche, de découverte, de pédagogie et d'expositions sur le thème de la biodiversité. Réhabilitation d'une ancienne demeure et construction d'un nouveau bâtiment accueuillant salles d'expositions, ateliers pédagogiques, laboratoires, accueil, bureaux, serre pédagogique, jardin et parcours pédagogique

Adresse Le Bourg-sous-la-Roche, Beautour, 85 000, La Roche sur Yon

Maître d'ouvrage Région des Pays de la Loire

Architecte mandataire Agence GUINEE*POTIN Architectes

Anne-Flore Guinée et Hervé Potin architectes; Solen Nico chef de projet

Paysagiste Guillaume Sevin Paysages

Scénographie BLOCK Architectes

Signalétique / graphisme WARMGREY

Contenu muséographique Stéphanie VINCENT

Programmiste ARP

BET ISATEG (structure / fluides), ITAC (acoustique)

Bureau de contrôle VERITAS / SPS DEKRA

Surface SHON 2057m²

Coût travaux H.T. 5 000 000 € HT (compris museo et aménagements extérieurs)

Projet BBC Effinergie classe A

Labellisation PEQA (Performances Energétiques et Qualités associées)

Etanchéité à l'air < 1.2m3 / h / m2

Mode d'énergie : chauffage bois granulé

∞ Le projet architectural ∞

Le centre Beautour repose sur la mise en valeur de la Demeure historique du naturaliste vendéen Georges Durand (1886-1964) et de ses importantes collections à La Roche sur Yon. Homme de droit et politique, George DURAND s'est rapidement adonné à sa passion des sciences naturelles. Pendant 70 ans, il réunit plantes et insectes en provenance de toute l'Europe. Il recueille et collectionne ainsi près de 5 000 oiseaux, 150 000 papillons et coléoptères et de nombreux herbiers.

Contexte

Le projet a pour ambition de mettre en œuvre des supports pédagogiques et scientifiques au service de la biodiversité et de mettre en place des dynamiques de gestion et d'évolution sur le site. Au-delà des jardins thématiques, du compostage et de la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage qui constituent des « incontournables » dans l'aménagement du site, il faut aussi initier des processus sources de biodiversité dans ce site abandonné depuis plus de trente ans. Certaines parcelles sont parvenues à une sorte de « climax », dès lors la question se pose entre préservation intégrale et intervention minimale. D'autres parcelles, au contraire, ont été maintenues dans une pauvreté en terme de biodiversité par la fauche et le pâturage, invitant à un interventionnisme plus fort pour la mise en place d'un autre écosystème.

Le projet architectural

Dans ce contexte à forte «narration paysagère », le projet réinterprète de façon contemporaine et innovante une technique traditionnelle : il se couvre d'un épiderme en CHAUME. A une forme compacte qui viendrait rivaliser avec la Demeure de M. Durand, il a été préféré une forme organique, presque 'animale'. Le bâtiment, tel une branche posée au sol, est un 'morceau de paysage construit'. Les pilotis en troncs massifs de châtaignier contribuent de fondre le projet dans le contexte.

∞ Caractéristiques techniques ∞

Démarche: Approche contextuelle

Une approche bioclimatique paraît évidente au regard du programme de l'opération : environnement, biodiversité, sont les mots leitmotiv du programme. Néammoins, dans le contexte de Beautour, où la Demeure d'origine même en ruine, en 'impose' dès les premières visites, il a été décidé de s'orienter vers une forme étirée, allongée voire 'échouée' dans le site sur plus de 100m et non vers une forme compacte qui viendrait alourdir le projet avec la Demeure existante.

Cette approche contextuelle compense, selon nous, l'idéal de la forme bioclimatique, ainsi que les principes suivants:

- Faible impact sur le paysage par matérialité (chaume) et élévation du bâtiment sur pilotis évitant l'impact de fondations
- Façade Sud « solaire » s'ouvrant largement sur le paysage, circulations de distribution au Nord
- Emploi d'une filière « sèche » (ossature/charpente/plancher bois) assurant un chantier propre et une préservation du site

Les matériaux, la structure

Tenant compte de la volonté de préserver au maximum le sol existant et de minimiser les fondations bétons, l'équipement public adopte le principe constructif de la filière sèche, par une ossature/charpente et plancher bois. La préfabrication en atelier de toute la structure et des ossatures permet une maitrise du détail, des assemblages, garantie un chantier à faible nuisance, et une évolutivité/flexibilité des locaux dans le futur. La faible inertie du bois est compensée par l'emploi d'un plancher mixte (plancher bois et chape béton); la chaleur est retenue l'hiver, à l'inverse, l'été, la couverture et le bardage, végétalisés par le chaume (35cm en couverture et 25cm en bardage), évite sa pénétration. Quant à la partie existante, elle est réhabilitée de façon patrimoniale : reprises des menuiseries extérieures, des planchers et de la charpente, doublage intérieur, et reprise des surfaces extérieures par un enduit naturel à la chaux, de teinte gris claire.

Dans la demeure, le RDC privilégie la conservation des sols existants : parquets, carreaux de ciment, dalles de granit, un principe de pose / dépose et l'inclusion de pièces contemporaines crée l'ambiguité sur ce qui est et ce qui a été.

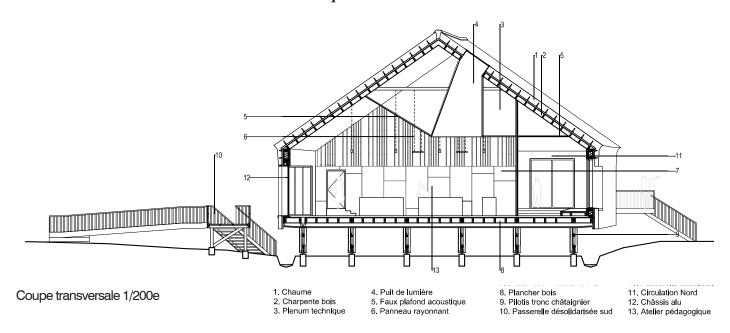
L'orientation

En façade Sud de l'extension, le débord prononcé du Chaume, associé à la conservation et au renforcement de la haie existante (arbres à feuilles caduques) évitent les surchauffes solaires d'été, et assurent le confort visuel été comme hiver. Dans la demeure réhabilitée, l'épaisseur du doublage et la pose des châssis dans la continuité de l'isolation constitue un masque solaire (épaisseur mur + doublage = 90cm) protègent des apports solaires directs d'été.

Produits

- Chaume en couverture (1800m²), en bardage (1100m²) soit 35000 bottes de roseaux de Camargues, 10T.
- Menuiseries Alu SEPALUMIC
- Mobilier, banque d'accueil, doublage (expos, salle pédago et ponctuellement) en panneau «batipin» de chez SMURFIT KAPPA
- Faux plafonds: «Organic» de chez Knauf, «COLOR-ALL» de chez Rockfon, «ACOUSTISHED» de chez Eurocoustic
- Doublage ponctuel en panneau OSB classement M1,
- Luminaires intérieurs Philips, luminaires extérieures «SANTA & COLE»
- Plafond et toile tendue «Barrissol»
- Rampes intérieures «KERTO»
- Revêtements de sols PVC recyclé «Sarlon Trafic» Uni de chez Forbo
- Stores extérieurs Alu «Griesser»

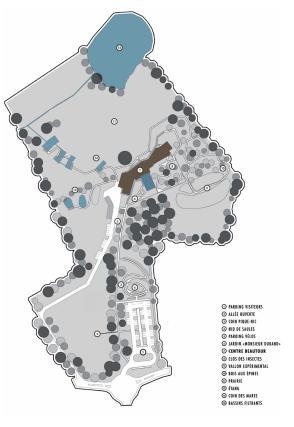
∞ Les espaces extérieurs ∞



∞ Les espaces extérieurs ∞

Le parc du Centre Beautour comprend outre le château et un étang, 8,5 hectares de prés, de friches et de bois, pour certains abandonnés pendant presque 40 ans. Les nouveaux espaces extérieurs du parc se caractèrisent par une mise en valeur des lieux et un réemploi des matériaux présents in situ.

Le Labyrinthe des Saules (4), inspiré à la fois du Land Art et du plessage traditionnel des haies, met en scène différentes techniques de tressage de brins en utilisant plusieurs espèces de saules pour jouer avec les couleurs d'écorce, dessinant ainsi un labyrinthe. Le jardin « Monsieur Durand » (6) occupe l'ancien parvis de la demeure familiale, autrefois clos d'un muret. Les pierres de taille en granit qui constituaient le muret et les piliers des portails ont été démontés et réutilisés pour créer des éléments de décor dans le parc. De même, les tuiles, les briques et les ardoises issues de la démolition des dépendances en ruine ont été réemployées. Le Clos des insectes (8) propose un ensemble de micro milieux favorables au développement de diverses espèces, notamment un Grand hôtel à insectes, collection des habitats présents, entre bois pourris et empierrement, feuilles mortes et mousses. Le vallon expérimental (9), autrefois prairie, a été modelé avec les matériaux déblayés pour l'aménagement du site. La diversité des expositions, des pentes et des sols constitue un terrain expérimental pour observer la colonisation végétale selon les milieux. Le bois aux épines (10), impénétrable après des années d'abandon, a été aménagé au gré des trouées visibles dans le roncier. Le lierre, les ronces et les arbres effondrés ont été conservés de part et d'autre des chemins, en évitant les parties inondées en période hivernale. Le coin des mares (13) profite de la nature argileuse des sols et son rôle est le maintien de la biodiversité. Elles enrichissent la mosaïque d'habitats du bocage et accueillent de nombreuses espèces sauvages.



Guinée*Potin Architectes

∞ Photographies ∞













Guinée*Potin Architectes



